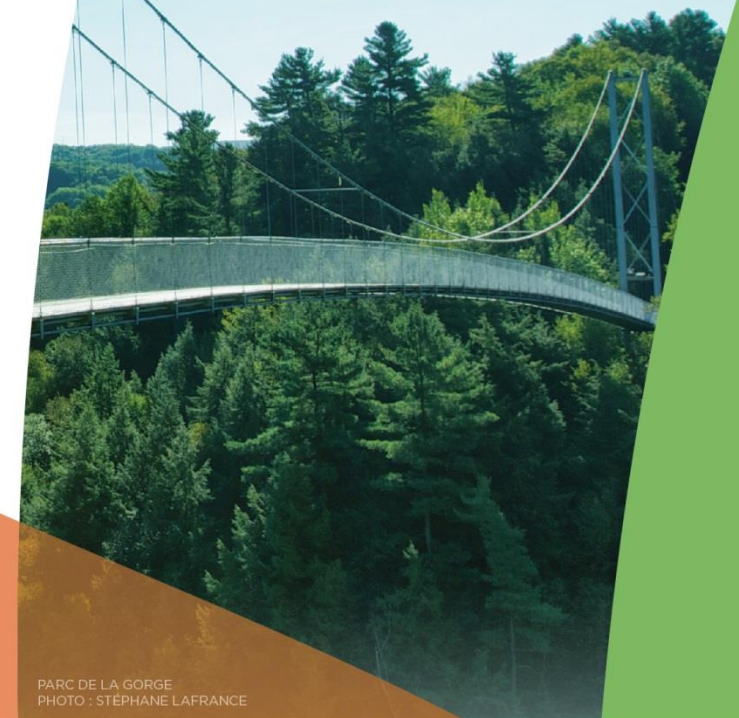


Section 4.10

Tourisme et culture



PARC DE LA GORGE
PHOTO : STEPHANE LAFRANCE

Expansion et développement du tourisme et de la culture

CHAPITRE 4 : LES OBJECTIFS ET STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Section 4.10 : Tourisme et culture

Une offre touristique, récréative et culturelle variée et complète répondra aux attentes des visiteurs comme des résidents de la MRC, avides de culture et de loisirs. Contrairement à d'autres MRC du Québec, la nôtre n'a pas de terres du domaine de l'État, qui permettent souvent et plus facilement le développement d'activités récréatives pour le tourisme.

Dans la MRC de Coaticook, tout le territoire se retrouve en terres privées et une grande partie sous zonage agricole. Les interventions visant à élargir l'offre récréative devront donc tenir compte de cette réalité. Si le zonage agricole peut restreindre l'implantation d'installations touristiques, récréatives ou culturelles, la fonction agricole peut, en revanche, nourrir ces activités. La MRC de Coaticook se distingue d'ailleurs par la vitalité de son secteur agrotouristique.

La forêt représente aussi un attrait touristique de la région, et le vélo de montagne prend de l'essor, notamment au mont Hereford. L'agrotourisme, la randonnée pédestre et les autres activités de plein air sont les principaux produits d'appel. Ces types d'activités touristiques représentent 85 % des visites-région¹.

¹ Extrait du Portrait du secteur touristique selon l'étude de la firme DBSF

CHAPITRE 4 : LES OBJECTIFS ET STRATEGIES D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

4.10.1 : Offre récréotouristique : la gestion d'une demande croissante

Le récréotourisme gagne en importance dans la région de Coaticook. Le succès phénoménal de Foresta Lumina, le parcours nocturne qui a attiré plus de 70 000 visiteurs dès sa première année en 2014, en est l'illustration la plus éloquent.

La région attire aussi les adeptes du vélo. Beaucoup de cyclistes d'expérience viennent à Coaticook pour la beauté de ces paysages et le défi des vallées. Les municipalités qui voient beaucoup de cyclistes l'été sont principalement Barnston-Ouest, Coaticook, Saint-Herménégilde, Martinville, Sainte-Edwidge-de-Clifton, Saint-Malo.

La forêt et les paysages de la région sont également fort prisés des visiteurs. Il convient donc de favoriser et d'encadrer cette croissance.

Objectifs

a) Soutenir la mise en valeur des corridors récréotouristiques régionaux

De nombreux attraits peuvent être identifiés sur le territoire de la MRC, et plusieurs circuits touristiques les mettent en valeur : les cimetières, les églises, les personnages de la Voie des Pionniers, etc. (cf. : 4.9.2- Reconnaissance et protection des éléments patrimoniaux et culturels d'intérêt)

Toutefois, le rôle de la MRC se limite à identifier les circuits qui mettent en cause l'aménagement du territoire de plusieurs municipalités et qui se déploient donc régionalement.

Les corridors récréotouristiques régionaux présentent un intérêt indéniable pour le touriste d'excursion dans la MRC. Ils sont identifiés à la carte 4.10.1-1.

La MRC de Coaticook est mise en valeur principalement par ses accès routiers. Ceux-ci constituent les voies naturelles et principales d'entrée de la MRC. Ils doivent faire l'objet d'une attention particulière dans toutes les décisions d'aménagement, spécialement aux entrées de la MRC. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire d'intervenir au niveau des corridors récréotouristiques régionaux suivants.

1. Le corridor est-ouest

Le corridor récréotouristique est-ouest principal de la MRC est la route 141. C'est la voie d'entrée de toute la clientèle touristique en provenance de Montréal et Magog.

2. Le corridor nord-sud :

Le corridor récréotouristique nord-sud principal de la MRC est la route 147. C'est toute la clientèle touristique de Québec et Sherbrooke qui arrive principalement par ce corridor.

Le corridor nord-sud longe la rivière Coaticook et ses magnifiques méandres. Ses accès ne sont pas aménagés, de sorte que la rivière ne fait l'objet d'aucune campagne de promotion touristique.

3. Chemin des Cantons

Le Chemin des Cantons traverse quatre municipalités de la MRC. De plus, il assure une connexion entre les MRC voisines Memphrémagog et Sherbrooke. Ce chemin a très bonne réputation, et sa signalisation est connue dans toute la région touristique des Cantons-de-l'Est. Ce circuit donne une visibilité accrue aux municipalités de la MRC qu'il traverse. C'est pourquoi nous avons désigné le Chemin des Cantons comme un corridor récréotouristique régional.

Ce parcours n'a pas été choisi au hasard; il permet de découvrir des vues particulièrement intéressantes et des bâtiments uniques. Il est important d'assurer une protection accrue des hameaux, vues et bâtiments qui s'y trouvent. Il est de plus en plus utilisé par les cyclistes. Cependant, sur le territoire de la MRC, le chemin est pavé presque entièrement. Il conviendrait d'asphalter le chemin Madore entre les hameaux de Way's Mills (Barnston-Ouest) et de Barnston (Coaticook).

4. Circuit cyclable récréatif « La Vallée de la Coaticook »

Tourisme Cantons-de-l'Est en collaboration avec Vélo Québec ont développé un circuit cyclable « La Vallée de la Coaticook ». Ce circuit offre en effet des vues imprenables sur la vallée de la Coaticook à mesure que l'on monte vers l'est, jusqu'à Saint-Malo point culminant de la MRC. Ce circuit est favorable au cyclisme, mais peut être réalisé de toute autre manière.

Ce corridor relie 11 des 22 pionniers de la MRC de Coaticook et couvre huit des 12 cœurs urbains et villageois de la MRC.

Notons toutefois, que la signalisation est déficiente sur les circuits de vélo et que la qualité de l'accotement asphalté est variable (cf. : 4.6.4 : Planification des réseaux de transport récréatifs).

La MRC compte une seule piste cyclable locale. Il s'agit de la piste de 15 km située à Coaticook et longeant la rivière Coaticook. Il est difficile de raccorder ce circuit à d'autres circuits, par exemple à la route verte vers Lennoxville en passant par Waterville.

Principes directeurs

Dans les corridors récréotouristiques régionaux, voici les principes directeurs que devront respecter les municipalités. Comme il s'agit en grande majorité de corridors sur des routes provinciales, des ententes seront parfois à prévoir avec le MTMDET :

- Donner la priorité à la sécurité pour tous les usagers de la route (voiture, camion, vélo, etc.)
- Favoriser la continuité des interventions d'entretien, et leur donner la priorité autant que possible par rapport aux autres routes de la municipalité
- Instaurer et uniformiser les normes d'aménagement (affichage, largeur d'emprise, etc.)

CHAPITRE 4 : LES OBJECTIFS ET STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

« Les circuits, découverte de la région de Coaticook »

Six circuits culturels différents vous sont proposés dans la MRC de Coaticook. En plus de sillonner notre magnifique région, vous aurez accès à des informations concernant l'histoire et les trésors cachés des sites touristiques visités.

1. Circuit Stanstead-Est & Barnston-Ouest : À la rencontre d'un vaste champ de cultures
2. Circuit Coaticook- Un pont entre ville et campagne
3. Circuit Compton & Waterville- Aux détours de rivières
4. Circuit Martinville & Sainte-Edwidge-Cascades et trésors intimes
5. Circuit Saint-Herménégilde & Dixville- Lacs et clochers à perte de vue
6. Circuit Saint-Malo, Saint-Venant & East Hereford- Par monts et poésie



Chemin des Cantons

« Le Chemin des Cantons vous offre l'opportunité de découvrir les Cantons-de-l'Est autrement! Il met en valeur le patrimoine bâti et naturel de la région à travers une route touristique signalisée. Les différentes étapes vous permettront de découvrir de magnifiques paysages et notre patrimoine sous influences américaines et britanniques, caractéristique distinctive de notre région. »

<http://www.cantonsdelest.com/touristRoute/2/chemin-des-cantons>



CHAPITRE 4 : LES OBJECTIFS ET STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

b) Soutenir le développement de projets d'hébergement de courte durée

Le bilan de l'hébergement touristique dans la MRC indique que ce secteur est déficient à tous les égards. Toutefois, la popularité croissante de la MRC de Coaticook et les nouveaux attraits récréotouristiques risquent d'inciter des promoteurs à développer une offre d'hébergement. La MRC doit anticiper cette nouvelle offre afin de faciliter l'implantation des bons types d'hébergement aux bons endroits.

Les cœurs urbains et cœurs villageois doivent aussi être considérés comme des lieux privilégiés d'hébergement touristique, plusieurs se démarquant pour leurs charmes et cachets uniques. Les gîtes (B & B) et petites auberges représentent des modes d'hébergement tout à fait appropriés. Les autres types d'hébergement devraient compléter cette offre « urbaine et villageoise ».

Il conviendra donc de prévoir une réglementation adaptée à un tourisme pluriel qui requiert des formes variées d'hébergement. Les lois et règlements provinciaux (Tourisme Québec) stipulent qu'un établissement d'hébergement doit obligatoirement obtenir une attestation de classifications prévue à la *Loi sur les établissements d'hébergement touristique*. Et cette attestation n'est possible que si la réglementation d'urbanisme en vigueur l'autorise. Le schéma de 2000 donne peu d'indications sur les types d'hébergement souhaités dans les différents secteurs du territoire. Les municipalités ont donc modifié à la pièce leur réglementation au gré des demandes ponctuelles, sans réellement planifier en fonction de leurs besoins réels. En outre, la planification régionale n'aidait pas vraiment les municipalités à orienter leurs interventions.

c) Soutenir la structuration et le développement de la MRC comme pôle récréatif et récréotouristique quatre saisons

Durant l'été, l'automne et le printemps, le vélo de montagne, la randonnée pédestre, l'observation sont à l'honneur. L'hiver, le ski de fond, le ski alpin avec « peau de phoque » et la raquette prennent la relève. Les randonnées en VHR (véhicule hors route), qui se pratiquent été comme hiver, sont également populaires dans la région.

La MRC de Coaticook a tout ce qu'il faut pour développer une offre récréotouristique globale et pourra s'imposer comme un pôle récréotouristique de premier ordre en visant une vaste gamme d'utilisateurs potentiels :

- activités pour tous les goûts
- activités pour tous les niveaux
- activités pour toutes les saisons
- activités pour toutes les bourses.

Ses quatre secteurs récréatifs principaux sont :

- le mont Hereford et ses environs à Saint-Herménégilde et East Hereford
- le Parc de la Gorge à Coaticook
- le mont Pinnacle à Coaticook
- les installations récréatives du Chemin Val-Estrie à Waterville

d) Mettre en valeur le potentiel récréatif des milieux forestiers sans compromettre la production forestière

Le milieu forestier est associé à de nombreux usages récréatifs : chasse, pêche, camping, randonnée d'arbre en arbre. En effet, l'affectation récréoforestière est principalement destinée à ce genre d'usages.

e) Prioriser, en milieu naturel, le développement d'équipements et d'infrastructures impliquant des activités de plein air non motorisées

Malgré la popularité des véhicules récréatifs motorisés, il ne s'agit pas de la vocation première souhaitée dans les différents milieux naturels de la MRC. La MRC travaille à reconnaître un pôle d'excellence en vélo de montagne, et mettre en valeur la beauté naturelle du Mont Hereford. En regard de ces activités, la présence de nombreux équipements motorisés pourrait devenir conflictuelle et donc le développement d'équipements et infrastructures sera davantage orienté vers les activités de plein air non motorisées.

Stratégies

1. Concerter et consulter les départements concernés par la mise en valeur des corridors récréotouristiques
2. Identifier les infrastructures de nature régionale associées au tourisme et à la culture et les mettre à jour (voir carte 4.10.1-1 - Corridors récréotouristiques régionaux)
3. Promouvoir une signalisation récréotouristique harmonisée et distinctive sur l'ensemble du territoire de la MRC, prioritairement aux entrées de la MRC (attractivité du territoire).
4. Recommander aux municipalités locales concernées d'identifier les corridors récréotouristiques régionaux de la MRC et d'en tenir compte dans leur planification locale (transport, signalisation, protection des paysages, hébergement touristique, etc.).
5. Soutenir la promotion des corridors récréotouristiques régionaux et la restauration des bâtiments le long de ces corridors

Indicateurs de suivi

1. Nombre de projets estriens réalisés pour lesquels la MRC s'arrime et déploie ses ressources. (Tourisme Cantons de l'Est, Chemins des Cantons)
2. Nombre de mise à jour des infrastructures identifiées au schéma
3. Nombre de panneaux de signalisation harmonisée aux entrées de la MRC en rapport avec le nombre d'entrées
4. Nombre d'entreprises qui ont bénéficié du fonds de la MRC qui cible le développement d'hébergement touristique
5. Nombre de règlements municipaux traitant de la protection des éléments caractéristiques et identitaires

CHAPITRE 4 : LES OBJECTIFS ET STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

4.10.2 : Offre culturelle touristique : la pérennité des nouvelles initiatives

La MRC de Coaticook jouit de nombreux attraits culturels susceptibles d'intéresser une clientèle touristique. L'essentiel de l'offre culturelle de la MRC se retrouve dans le patrimoine bâti et naturel (cf. section 4.9 *Patrimoine*). En effet, les visiteurs parcourent les routes panoramiques de la MRC en voiture, en motocyclette, et les plus courageux à vélo. Ils peuvent admirer les paysages agricoles et les granges centenaires.

Objectifs

a) Mettre en valeur les différents éléments culturels présents sur le territoire et tout particulièrement le long des corridors récréotouristiques régionaux

La tenue d'événements touristiques d'envergure amène dans son sillage nombre de touristes à la recherche d'activités culturelles. Ces visiteurs qui se déplacent de Saint-Venant-de-Paquette à Stanstead-Est croisent sur leur chemin :

- 34 églises ;
- plusieurs cimetières qui bordent les routes principales, longent le Chemin des Cantons, ou occupent les noyaux villageois ;
- l'ensemble des personnages de la Voie des pionniers ;
- une soixantaine de bâtiments agricoles patrimoniaux, dont plusieurs sont menacés, car ils ne sont plus utilisés ;
- des cœurs villageois abritant des bâtiments d'intérêt patrimonial.

Les touristes peuvent également fréquenter les équipements culturels suivants :

- le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook ;
- le Musée Beaulne ;
- le site des Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette.

Stratégies²

1. Les municipalités concernées par la présence d'éléments d'intérêts (éléments patrimoniaux agricoles, institutionnels, résidentiels et religieux) bordant les corridors récréotouristiques régionaux devront adopter des mesures de protection
2. Assurer la qualité du paysage en bordure des corridors récréotouristiques régionaux en fonction des principes directeurs (cf. : 4.10-1)
3. Promouvoir et soutenir le développement de projets touristiques dans les sites patrimoniaux (ensembles agricoles patrimoniaux, sites du patrimoine visés par la *Loi sur le patrimoine culturel* comme l'ensemble Saint-Edmond, les hameaux à caractère patrimonial, etc.)
4. Réaliser une identification routière pour l'ensemble des personnages situés sur le circuit de la Voie des pionniers et l'ensemble des sites d'intérêt patrimonial



Source : Voie des Pionniers sur le chemin de Cochrane, Compton (M. Stéphane Lafrance)

Indicateurs de suivi

1. Nombre de règlements municipaux traitant de la protection du patrimoine bâti et paysager le long des corridors récréotouristiques
2. Nombre d'installations sur les corridors récréotouristiques qui mettent en valeur des points de vue identifiés lors des ateliers de cartographie participative.
3. Financement accordé à la valorisation touristique des sites et éléments patrimoniaux
4. Panneaux d'identification routière des éléments patrimoniaux

²Les stratégies sont intimement liées à celles visant la protection du patrimoine (cf. : section 4.9)

LE TOURISME RURAL ET L'AGROTOURISME



Les plans de développement de la zone agricole et l'agrotourisme

L'agrotourisme constitue l'un des axes de développement et de diversification ciblé lors de l'élaboration de plans de développement de la zone agricole en :

- mettant en valeur les entreprises agricoles et leurs produits;
- visant l'accroissement ou la diversification des productions, des produits, des modèles d'entreprises ou des modes de mise en marché;
- encourageant le développement des activités complémentaires à l'agriculture (agrotourisme, transformation à la ferme).

En somme, l'agrotourisme répond de façon idoine à trois des quatre sous-objectifs énoncés par le MAPAQ.

Multifonctionnalité de la zone agricole et l'agrotourisme en lien avec la réalisation d'un PDZA

Source : http://www.trousse.pdza.ca/assets/telechargement/fiches_carte/FICHE_08-Agrotourisme.pdf

CHAPITRE 4 : LES OBJECTIFS ET STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

4.10.3 : Offre agrotouristique : le défi des structures

La renommée agrotouristique de la MRC de Coaticook n'est plus à faire. De nombreux intervenants sont responsables de près ou de loin de cette renommée. Le rôle de la MRC en sera un de soutien aux partenaires clés de ces différents projets.

En effet, de nombreux visiteurs se déplacent dans la MRC pour la richesse et la grande variété des produits régionaux issus de notre terroir. Bien entendu, la Laiterie de Coaticook avec sa fameuse crème glacée arrive en tête de liste, mais d'autres entreprises sont en train de se tailler une place enviable telle que la Fromagerie La Station, Le Domaine Félibre, La Ferme Martinette et la Pisciculture des Bobines pour n'en nommer que quelques unes. Finalement, les Comptonales, toujours présentés le dernier week-end de septembre, agissent comme un point culminant pour cet attrait en forte progression sur notre territoire.

Objectif

a) Positionner stratégiquement l'offre agrotouristique de MRC de Coaticook par rapport aux Cantons-de-l'Est et à l'ensemble du Québec

Ce SADD assure un découpage logique des affectations du territoire en lien avec la structuration de l'offre agrotouristique. Et les usages de ces différentes affectations sont sélectionnés afin d'assurer une compatibilité entre l'agriculture et le tourisme. Ce traitement du territoire permettra de « mettre la table » pour les discussions entre les différents intervenants de la zone agricole en vue de maximiser sa multifonctionnalité. (cf. : 4.1.2-Dynamisme et multifonctionnalité de la zone agricole)

Stratégie

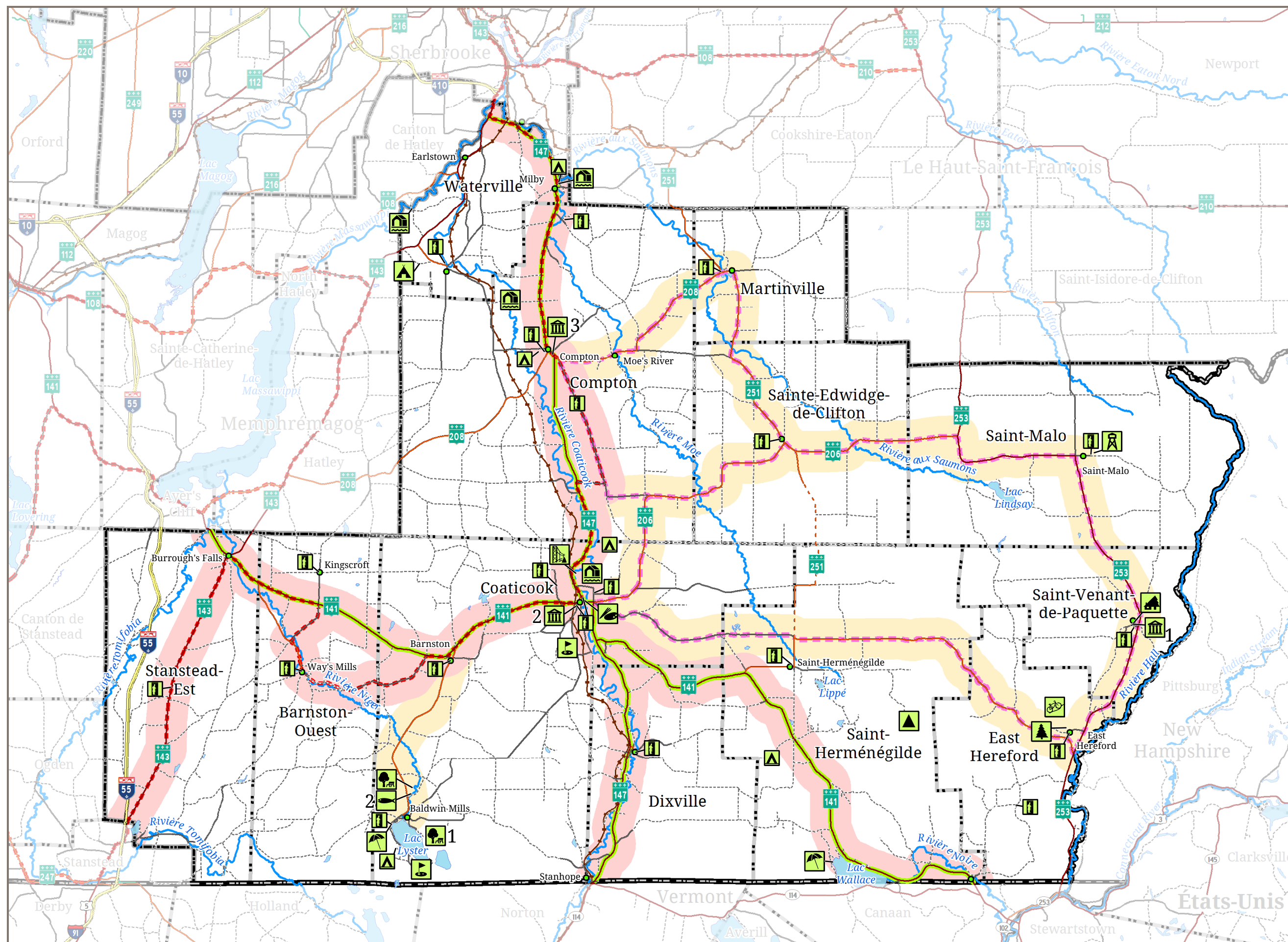
1. Utiliser le plan de développement de la zone agricole (PDZA) comme outil de concertation pour l'agrotourisme



Source : Les Comptonales (Lilimagine)

Corridors récréotouristiques régionaux et équipements et infrastructures touristiques

Carte 4.10.1-1



Légende

Corridors récréotouristiques

- Corridor primaire
- Corridor secondaire

Circuits touristiques

- Chemin des Cantons
- Circuits de vélo
- Routes principales

Infrastructures touristiques

- Camping
- Installations récréatives du chemin Val-Estrie
- Circuits frontières
- Golf
- Jardin Sapins et Merveilles
- Maison de l'arbre et sentiers poétiques
- Mont Hereford
- Musée
 1. Église-musée Saint-Venant
 2. Musée Baulne
 3. Lieu historique Louis-S.-St-Laurent
- Parc régional
 1. Parc Harold-F.-Baldwin
 2. Parc Découverte Nature
- Parc de la Gorge-de-Coaticook
- Pavillon des arts et de la culture
- Plage municipale
- Pont couvert
- Station piscicole de Baldwin
- Stèle de la Voie des Pionniers
- Tour La Montagnaise

PROJECTION
North American Datum 1983, EPSGC: 32187
Transverse Mercator Modifié (MTM), Zone 7

SOURCES
Base de Données Topographiques du Québec (BDTQ)
Orthophotos du printemps 2013, Adresses Québec

RÉALISATION
Municipalité Régionale de Comté de Coaticook
Service de l'aménagement
Martin Mimeault, géomaticien